



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## carte scolaire

Question écrite n° 116117

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la carte scolaire 2007-2008 et la situation de l'académie d'Amiens en particulier. En effet, tout d'abord, cette carte scolaire prévoit la suppression de 5 000 postes au niveau national, sacrifiés sur l'autel de la loi de finances pour 2007. L'académie d'Amiens, malgré les handicaps sociaux, économiques et culturels lourds de la région Picardie, figure une fois de plus parmi les académies qui perdront le plus d'enseignants dans le cadre de la carte scolaire 2007-2008 : 148 postes au titre de la baisse démographique et 104 au titre de la fin des décharges horaires. Si le solde est très légèrement positif dans le primaire avec deux postes créés, les effectifs sont de leur côté en hausse de 564 élèves. Un poste pour 282 élèves en moyenne : là encore, le compte n'y est pas. Il lui demande comment une région aussi retardataire que la Picardie dans les domaines de l'éducation et de la formation peut être traitée de la sorte alors que ce serait au contraire d'une dotation de rattrapage qu'elle aurait besoin pour aider aussi au développement économique, culturel et humain de notre région.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116117

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 470